

CONDITIONS DE GARANTIE

Tous les appareils et machines produits par HOFMANN bénéficient d'une garantie de 12 mois, sauf accord contraire et confirmation écrite.

Le délai commence à courir le jour de la livraison à l'acheteur.

Si une instruction a été convenue par écrit lors de l'achat de la machine, la période de garantie commence avec l'instruction après la livraison de la machine/du dispositif fabriqué par HOFMANN, l'acheteur étant tenu de convenir d'une instruction avec HOFMANN dans les 3 mois suivant la livraison de la machine/du dispositif. Si ce n'est pas le cas, la période de garantie commence également sans instruction, 3 mois après la livraison de la machine/du dispositif à l'acheteur.

Ceci est valable sans restriction pour les erreurs de matériaux et de fabrication. Les composants ou ensembles défectueux seront remplacés gratuitement ou réparés selon notre choix pendant la période de garantie ou seront remplacés par des composants ou ensembles réparés.

Pour les pièces achetées par le client dans le cadre de l'activité de pièces détachées, une garantie de 12 mois s'applique également à condition que le client installe ou assemble ces pièces lui-même ou par l'intermédiaire de tiers mandatés par lui.

Font exception à cette règle les pièces d'usure comme suit:

- Les filtres et les cartouches filtrantes
- Les tuyaux et les joints
- Les aiguilles des pistolets et soupapes
- Les courroies et les roues motrices
- Les luminaires et les fusibles

Les défauts matériels et de fabrication doivent être notifiés par écrit à HOFMANN sans délai, mais au plus tard une semaine après leur découverte. Si cela n'est pas fait, les demandes de garantie sont exclues. Les pièces de rechange des machines seront disponibles pendant une période minimale de 10 ans à compter de la date de facture. Si une pièce de rechange ou un ensemble correspondant n'est plus disponible sous sa forme originale, le fonctionnement de la machine HOFMANN est garanti par un substitut équivalent. HOFMANN n'endosse aucune garantie de livraison pour les pièces de rechange qui viennent d'un sous-traitant mais propose selon ses possibilités un remplacement adapté.

HOFMANN GmbH

Fevrier 2024

HOFMANN GmbH
☎ + 49 4101 3027-0

Maschinenfabrik und Vertrieb
☎ + 49 4101 31022

Industriestrasse 22 • D-25462 Rellingen • Deutschland
info@HOFMANNmarking.de • www.HOFMANNmarking.de

Gérant :
Statut juridique : Sarl
Chambre des métiers : Pinneberg HRB 685
Deutsche Bank AG, Hamburg
Volksbank Pinneberg-Elmshorn eG
Commerzbank AG, Hamburg

Dipl.-Ing. Frank HOFMANN
Siège de la société :
Administration fiscale : Itzehoe
IBAN DE13 2007 0000 0695 3434 00
IBAN DE97 2219 1405 0003 9000 30
IBAN DE45 2004 0000 0529 0036 00

Dipl.-Ing. Jan HOFMANN Rellingen	EORI-Nr. N°. de TVA N°. fiscal :/	DE2774836 DE134800774 18 296 18724
BIC DEUTDEHH BIC GENODEF1PIN BIC COBADEHH		